Edward P. Thompson

Modes de domination et révolutions en Angleterre

juin 1976

Résumé

Dans cet exposé, consacré une discussion sur les modes de domination et les luttes de classes en Angleterre au XVIIIe et au début du XIXe siècle principalement, E. P. Thompson (1924-1993) reprend les résultats de ses travaux sur la formation de la classe ouvrière et de travaux plus récents sur les luttes de classes au XVIIIe siècle. Il montre comment, pour construire une histoire marxiste de la domination de classe en Angleterre, il faut remettre en question divers schèmes ou présupposés associés à la tradition historiographique marxiste et forgés propos de l'histoire française : représentation des transformations des modes de domination sur le modèle des révolutions brutales (modèle cataclysmique) ; représentation d'une opposition radicale sans interpénétration entre aristocratie et bourgeoisie ; représentation des modes de domination sur le modèle de imposition hégémonique de la domination. Il propose des analyses de la mise en scène de la domination de la *gentry* et de la contre-violence de la terreur populaire.

Présentation

Le texte qui suit n'est ni une étude sur un problème d'histoire sociale, ni une synthèse réunissant les résultats de recherches, ni un débat de méthode, encore moins un florilège de travaux, mais un exposé donnant une série de réponses à des questions posées par des participants au séminaire sur la sociologie de la culture et des modes de domination tenu à l'Ecole normale supérieure (1974-1975).

Nous avons gardé à ce texte son caractère, avec tous les détours et les retours qu'implique la discussion scientifique – à quelques coupures ou modifications près, décidées par l'auteur. Les renvois dans le cours de l'exposé à tel ou tel des travaux de l'auteur n'ont pas pour fin de signaler des exemples ou de délimiter une sélection : ils ont pour fonction première de faciliter la communication et la discussion sur les différentes questions auxquelles l'auteur avait accepté de répondre. Les réponses s'ordonnent autour des points suivants :

1. formes de la domination de classe en Angleterre au XVIIIe siècle, relation entre formes de domination et révolutions politiques ; transformation des formes de domination et luttes des classes dans une séquence historique (XVIIIe-XIXe siècles) sans révolutions politiques brutales (représentations du changement politique et du temps historique) ;
2. rapports de classe et analyse des luttes de classe; comment établir les droits de l'analyse sociologique en refusant les deux réductions antithétiques, une psychosociologie du face-à-face, une analyse économiste des rapports de classe : analyse des classes, signification politique et sociale des relations d'interaction entre classes, analyse de la conscience politique et de sa formation (représentation de l'économie, constitution des traditions du mouvement ouvrier, origines de la pensée "radicale" et socialiste) ;
3. culture populaire et fonctions politiques de cette culture dans les relations entre classes, avec son double aspect, instrument de soumission et de résignation, ou de lutte et de libération ;
4. modes de domination et luttes de classe ; contre les analyses en termes d'appareil d'imposition de domination (fonctionnalisme du pire et théorie du complot), comment analyser les formes de domination, la lutte autour des instruments de domination, et en particulier comment faire leur part aux aspects spécifiquement symboliques de la domination (et de la résistance à la domination).

Il a paru qu'une sociologie des modes de domination pouvait s'aider des résultats et des intentions théoriques de l'histoire sociale telle que la pratique E. P. Thompson qui fait appel à l'ethnologie, la sociologie, l'histoire des idées, l'histoire de la littérature éventuellement, pour construire une histoire sociale de la révolution industrielle, de la

constitution de la classe ouvrière et de la formation d'une conscience de classe (fin du XVIIIe, première moitié du XIXe siècle) [1] [4] et pour analyser, dans tel de ses travaux les plus récents, les rapports de classe comme formes de domination politique, au sens le plus large du terme, et comme formes de résistance à cette domination (analyses portant principalement sur le XVIIIe siècle) [7] [8] [9]. Une vision irénique des relations entre disciplines ou spécialités interdit de saisir les fonctions que remplissent parfois dans la concurrence scientifique les différentes pratiques qui ont cours dans les relations inter-disciplinaires. Du fait que la "conjoncture théorique" varie d'une discipline à une autre, les relations entre disciplines peuvent être en réalité des relations entre problématiques théoriques diverses, voire opposées. Le dialogue inter-disciplinaire a dès lors pour fonction d'instaurer des formes neutralisées de confrontation où l'essentiel – la légitimité de chaque approche et la coexistence éclectique des parties – est hors de discussion. De même, la division du travail implicitement posée antérieurement à toute discussion pourrait être analysée parfois par analogie avec les pratiques monopolistes visant à faire obstacle à la concurrence parfaite. On peut douter que ces modèles de relations doivent être transposés de l'univers politique ou économique à la cité savante [1].

L'histoire économique dominante (dans l'univers scientifique anglo-saxon au moins) assigne à l'histoire sociale (comme histoire du travail) une place dominée en lui concédant l'étude – sur le mode de la déploration – des coûts sociaux de la croissance, ou – sur le mode de la curiosité folkloriste – de la culture ouvrière. Si le livre de E. P. Thompson, *The Making of the English Working Class* [2] est une contribution essentielle à la sociologie de la classe ouvrière et de la culture populaire, c'est qu'il a refusé la position assignée qui voue l'histoire sociale à la nostalgie populiste, au culte pieux du souvenir des origines de la classe ouvrière ou à la description compatissante de l'exploitation ouvrière. Il a voulu analyser des médiations qu'une certaine histoire économique néglige, étudier des mécanismes qu'elle ne perçoit pas ou analyse mal,

---

[1] C'est notamment le cas de l'opposition entre un certain quantitativisme réducteur (dont l'histoire économique peut être le terrain d'élection) et un culturalisme anthropologique qui en est comme le point d'honneur -deux pratiques scientifiques mutilées qui se servent l'une à l'autre d'alibi [5]. Opposition dichotomique entre adversaires à la fois lointains et complices (ils s'accordent sur les principes de division), comparable à l'opposition entre un réalisme et un idéalisme, et qui réalise toutes les conditions du faux dialogue, constamment maintenu et improductif, à la différence des dialogues serrés où Bachelard reconnaît les conditions de polémiques scientifiquement fécondes (*Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 1949, pp. 4-8).

par exemple la formation de l'offre de travail, la relation entre la diversité interne de la classe ouvrière et l'évolution du marché du travail (politiques patronales d'emploi, de formation, de rémunération de la main d'oeuvre), les modes de régulation du marché, de négociation sur les prix et les salaires, les formes de paupérisation, de déqualification ouvrière, l' "économie politique" particulière qui inspire les actions de résistance ouvrière à l'exploitation, la constitution progressive des attitudes -discipline du travail, attitudes à l'égard du temps, etc. – objectivement nécessaires au fonctionnement du système capitaliste [2] [4] [5].

En procédant ainsi, il se donne les moyens de décrire les conditions sociales, de possibilité de certains changements économiques et d'étudier la transformation des rapports sociaux liée à la révolution industrielle sans se limiter à l'étude des effets et des conséquences de l'industrialisation. L'histoire de la production du prolétaire dans la période de première industrialisation (1780-1840 approximativement) [2] est aussi une histoire des formes soit, de lutte ouvrière contre l'exploitation (lutte économique, politique et symbolique ; pas seulement résistance directe, immédiate mais aussi constitution d'outils d'analyse,, de traditions de lutte, d'associations – formes de lutte dans lesquelles l'analyse historique et sociologique tente de démêler les formes de résistance positives et les oppositions dominées ou dévoyées, victimes de la logique imposée par l'adversaire).

C'est à travers le système des prises de position et des oppositions que se définissent et se précisent les positions théoriques et méthodologiques permettant de construire une histoire de la classe

[2] Le moment privilégié (pour des raisons de problématique et non par contrainte chronologique) est celui qui précède la formation d'une classe ouvrière moderne dans un système capitaliste achevé, organisée en un mouvement puissant (chartisme), si l'on prend pour repères chronologiques les mouvements sociaux et politiques, la période qui va de l'agitation radicale populaire des années 1790 (reposant sur des groupes d'artisans et de petits marchands urbains) au mouvement Luddite (années 1811-1817), mouvement en partie insurrectionnel dont une des formes de manifestation et de pression était la destruction des machines (mouvements d'ouvriers qualifiés, certains menacés par l'évolution de l'organisation industrielle vers la manufacture), au radicalisme et à l'agitation ouvrière et aux complots après les guerres napoléoniennes (1816-1820) : de là l'intérêt pour un petit peuple fait d'artisans et de boutiquiers, de mineurs et de manoeuvres, d'artisans en voie de prolétarisation ou d'ouvriers travaillant sous le système domestique, de salariés agricoles, fractions majoritaires de la classe ouvrière, plus nombreuses que le prolétariat industriel des usines; de là aussi l'intérêt pour les études sociologiques sur les transformations sociales dans les pays en voie de développement qui reproduisent, mutatis mutandis, certains traits de la transition au capitalisme.

ouvrière [3]. L'intention de poursuivre et d'approfondir des analyses d'inspiration marxiste [4], se marque dans plusieurs refus : refus des modèles du consensus au profit d'analyses en termes de conflits de classes (ainsi dans [2] les critiques adressées à certaines analyses fonctionnalistes, notamment R. Dahrendorf, N.J. Smelser et, à travers lui, T. Parsons) ; refus de la dépolitisation des fonctions et des enjeux des conflits (ainsi, dans [6] critique de certains biais de l'analyse structurale chez Lévi-Strauss –folklorisme et logicisme – qui réduisent la diversité des fonctions et occultent les fonctions politiques des pratiques) ; refus de la dichotomie entre analyse des structures et analyse des pratiques qui réduit l'interaction à un épiphénomène [3] [8] ; critique du déplacement des problèmes de pouvoir aux problèmes de communication (ainsi [1] et la critique de R. Williams) ; refus de la hiérarchie implicite entre formes nobles et formes basses de la conscience de classe et de la critique du capitalisme (ainsi [1] et le débat avec R. Williams sur la définition élitiste et littéraire de la culture) ; refus de la division du travail entre histoire économique de la croissance et anthropologie des cultures ou histoire des mentalités, qui coexistent sans s'interroger l'une l'autre, pour rappeler l'histoire sociale à sa définition pleine (notamment [5]) et la critique de W. W. Rostow; [7] [8] [9] et la critique du passéisme nostalgique) [5].

J. C. Chamboredon

[3] Pour la relation à l'ethnologie et à la sociologie, voir [4] étude de la formation des attitudes à l'égard du temps et de l'inculcation de la discipline du travail ; [5] étude des morales économiques et du passage d'une morale traditionnelle (prévoyance) d'inspiration chrétienne à la morale qu'exprime l'économie politique libérale; [6] étude des fonctions sociales et politiques de certaines pratiques coutumières rituelles; [7] et [9] étude des modes d'imposition symbolique de la domination.

[4] Les travaux de E.P. Thompson s'inscrivent dans le courant d'une historiographie marxiste anglaise dont l'autre grand représentant est E. J. Hobsbawm. A ce courant divers, lié au mouvement socialiste et à l'héritage d'une école marxiste anglaise, se rattachent aussi les travaux de sociologie de la culture et de critique littéraire de R. Williams (*Culture and Society*, *The Long Revolution*).

[5] Pour avoir une idée des développements les plus récents de l'histoire sociale dans le domaine anglo-saxon, on pourra lire la nouvelle revue *Social History*, (n°1, janvier 1976) éditée par le Département d'histoire économique et sociale de l'Université de Hull, qui se réclame, entre autres (Bloch, Braudel, Hobsbawm), de Thompson.

Bibliographie

[1] Recension de *The Long Revolution* de R. Williams, *New Left Review*, 9 et 10, july-august 1961.

[2] *The Making of the English Working Class*, Harmonds worth, Pelican Books, 1ère éd. 1963, 2nd éd. rév. 1968.

Traduction française : *La formation de la classe ouvrière anglaise*, éd. EHESS/Gallimard/Seuil, coll. Hautes Etudes, 1988.

[3] "The Peculiarities of the English", *The Socialist Register*, 1965, R. Milliband, J. Saville (eds.), pp. 311-362.

[4] "Time, Work-Discipline and Industrial Capitalism", *Past and Present*, 38, december 1967, pp. 56-97.

Traductions françaises : *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, éd. La Fabrique, 2004 ; "Temps, discipline du travail et capitalisme industriel", chapitre VI de *Les usages de la coutume, traditions et résistances populaires en Angleterre XVIIe-XVIIIe siècle*, éd. EHESS/Gallimard/Seuil, coll. Hautes Etudes, 2015.

[5] "The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century", *Past and Present*, 50, february 1971, pp. 76-136.

Traduction française : "L'économie morale de la foule anglaise au XVIIIe siècle", chapitre IV de *Les usages de la coutume, traditions et résistances populaires en Angleterre XVIIe-XVIIIe siècle*, éd. EHESS/Gallimard/Seuil, coll. Hautes Etudes, 2015.

[6] "Rough Music : le Charivari anglais", *Annales*, 27 (2), 1972, pp. 285-312.

Chapitre VIII de *Les usages de la coutume, traditions et résistances populaires en Angleterre XVIIe-XVIIIe siècle*, éd. EHESS/Gallimard/Seuil, coll. Hautes Etudes, 2015.

[7] "Patrician Society, Plebeian Culture", *Journal of Social History*, 7 (4), summer 1974, pp. 382-405.

[8] *Whigs and Hunters, The Origin of the Black Act*, Londres, Allen Lane Penguin Books Ltd, 1975.

Traduction française abrégée : *La guerre des forêts, Luttes sociales dans l'Angleterre du XVIIIe siècle*, éd. La Découverte, 2014.

[9] (en collaboration avec D. Hay et P. Linebaugh) *Albion's Fatal Tree*, Londres, Allen Lane Penguin Books Ltd., 1975.

Les modèles historiques : crises révolutionnaires et domination de classe

En réponse à la première question, je voudrais d'abord montrer en quoi le modèle proposé par certains historiens se réclamant du marxisme est inadéquat pour construire une histoire marxiste de la domination de classe de la *gentry* (bourgeoisie terrienne) et des relations entre la *plebs* et la *gentry*. Ceci conduira à critiquer un modèle de l'évolution historique par grandes crises et ruptures (modèle « cataclysmique ») ; une représentation « hégémonique » de la domination de classe ; un certain économisme (« marxiste » et non marxiste) qui conduit à négliger l'analyse de la culture populaire ; une histoire où les classes sont des entités métaphoriques et où manque une sociologie des classes et des consciences de classe – toutes caractéristiques des tentatives de reconstruction et de réévaluation de l'histoire anglaise opérées par certains courants de la nouvelle gauche anglaise. J'en viendrai ainsi à examiner les différences d'interprétation des concepts de classe et de développement dans l'historiographie marxiste ou marxisante en France et en Grande-Bretagne.

Le modèle du développement capitaliste que Marx a construit dans *Le Capital* est largement fondé sur le cas particulier de la révolution industrielle en Grande-Bretagne. Mais, en ce qui concerne les aspects politiques du modèle, il était influencé – et, à sa suite, les marxistes l'ont été à un degré encore plus grand – par l'expérience française, alors même que, comme le montre le schéma chronologique ci-dessous, l'évolution politique des deux pays est extrêmement différente.

Le modèle "français" offre une série de crises caractérisées - avec une vraie révolution bourgeoise, modèle de l'imposition hégémonique :

1789 -> (1830) -> 1848 -> 1870 -> 1968 -> ?

Alors que le modèle "anglais" se caractérise par une domination continue d'une bourgeoisie terrienne (*gentry*) qui se transforme et s'allie au capital commercial et industriel :

(1640 –	1660 +	1688) -> …
Guerre civile : Mort du Roi	Restauration	“Glorieuse Révolution” éviction de Jacques II, roi catholique

… -> (1832 – 1867 + 1884) -> ?

La typologie politique fondée sur l’exemple français, auquel depuis Lénine s’ajoute l’expérience russe de 1917, tend à insister sur les ruptures et les cassures dans le développement. Ce modèle qui s’est répandu à travers le monde dans toute la tradition marxiste est particulièrement net dans certaines formes récentes de cette tradition.

Ceci donne une typologie assez schématique de la révolution, de la formation des classes et de l’idéologie de classe, qui dérive d’une vision de l’histoire sous forme de ruptures et de confrontations. Le second modèle est plus incertain. Nous avons bien une rupture ou une fracture, mais c’est une rupture ou une fracture ambiguë en quelque sorte, comme j’ai voulu l’indiquer dans la formule ci-dessus, où j’ai soustrait 1660 de 1640 et ajouté 1688.

Je m’explique : 1640, la guerre civile et l’exécution du Roi, Cromwell et le « Commonwealth » puritain ; 1660 : la restauration du Roi ; 1688 : l’éviction du roi catholique Jacques II et l’institution d’une monarchie constitutionnelle sous le contrôle d’un parlement, dans lequel les intérêts terriens exercent une influence prépondérante et détiennent le pouvoir. Mais cette prépondérance terrienne provient de transformations qui commencent bien avant et donnent naissance à ce que l’on peut appeler une bourgeoisie terrienne. On observe en effet en Grande-Bretagne, dans une formation économique et sociale ancienne, la circulation du capital et de la terre, ce qui conduit à la formation d’une *gentry* très particulière et d’une aristocratie différente à bien des égards de l’aristocratie française. Ainsi, vous avez dans le schéma anglais une phase de « longue durée », une longue période pendant laquelle est établie une certaine structure politique qui dure, sans changement majeur, pendant 150 ans. Ensuite, après une très âpre confrontation en 1832, ce système est capable de se modifier, la bourgeoisie industrielle et commerciale participant plus étroitement au pouvoir à côté de la bourgeoisie terrienne ; enfin, par admissions successives à la franchise, au vote, l’évolution du système conduit à la participation à la structure constitutionnelle des différentes parties du peuple britannique. Pendant

ce temps naturellement le mouvement ouvrier fait continuellement pression pour entrer dans cette structure et la modifier.

Cette expérience est extrêmement différente, pour les historiens qui l'étudient, du modèle formé d'une suite de cassures, plus familier à l'historien français. Cette description est, bien sûr, élémentaire. Il convient d'ajouter au moins quelques autres traits spécifiques essentiels : la paysannerie comme élément significatif et influent au point de vue social, économique et culturel n'existe pas dans la vie anglaise – je ne parle pas de l'Irlande ou du pays de Galles – ; elle disparaît à cette époque, et donne naissance à trois groupes : les propriétaires terriens (*gentry*), les fermiers exploitants et les travailleurs sans terre. Et de même, une différence considérable tient à la place de l'Église : il n'y a pas dans l'histoire anglaise d'expérience comparable à la déchristianisation.

La culture populaire et les institutions politiques et juridiques : médiation ou simple reflet ?

Construire une historiographie marxiste de l'Angleterre, c'est tenter de répondre par la recherche aux silences de Marx. Le caractère particulier du matériau offert à l'historien implique la redéfinition des catégories d'analyse, redéfinition qui s'effectue dans un mouvement dialectique du matériel empirique aux catégories.

Le réductionnisme économique

Et notamment, peut-être convient-il de mettre en question le schème rigide infra-structure/superstructure : la tradition a hérité d'une dialectique juste mais la métaphore mécanique particulière à travers laquelle elle est exprimée est peut-être trompeuse. Quand on a établi une connexion ou une relation causale entre des événements déterminés (de l'ordre de la superstructure) et une certaine configuration d'intérêts de classe (de l'ordre de la base), on pense que les exigences de l'explication historique ont été remplies parce que l'on a caractérisé ces événements comme bourgeois, petits-bourgeois, prolétariens, etc.

L'erreur n'est pas d'établir ces relations mais de suggérer que les idées ou les événements sont, par essence, réductibles au contexte causal qui les explique. Il faut prendre au sérieux l'autonomie des événements politiques ou culturels qui sont néanmoins, en dernière analyse, conditionnés par les événements « économiques ». Une histoire ou une

sociologie qui réduit sans cesse les faits de superstructure à leur base est fausse ou banale. Les conflits religieux de la Révolution anglaise n'étaient pas des « aspirations économiques » mêlées d'illusions mais des conflits au sujet de l'autorité de l'Église et de la doctrine.

On ne peut comprendre l'intensité du conflit, la ténacité des Autoritaristes [6] ni l'énergie des Puritains, si on ne comprend pas le type d'hommes qu'ils étaient et, donc, le contexte socio-économique de ce conflit. La relation entre l' « intérêt » et la « foi » ne s'établissait pas par la médiation d'un « complexe de superstructures », selon l'expression d'un historien néo-marxiste, mais par la médiation de ces agents particuliers.

Les anthropologues et les sociologues ont amplement démontré l'imbrication inextricable des relations économiques et des relations non économiques dans la plupart des sociétés, et la manière dont interfèrent les gratifications économiques et culturelles. Dans les démarches de l'analyse historique ou sociologique (ou politique) il est essentiel de garder présent à l'esprit le fait que les phénomènes sociaux et culturels ne sont pas « à la traîne », suivant les phénomènes économiques à distance : ils sont, dans leur surgissement, pris dans le même réseau de relations.

A l'économisme d'un certain schématisme marxiste répond l'économisme d'une certaine histoire quantitative. J'ai montré, dans une étude sur les émeutes de la faim au cours du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, que cet économisme (qui fait couple avec le point d'honneur anthropologique) conduit à des réductions et des explications schématiques [7].

Critique d'un hyper-fonctionnalisme marxiste : l'appareil juridique comme instrument d'une manipulation machiavélienne

Notre expérience tend à nous faire résister à la conception de l'imposition hégémonique de la domination de classe comme imposition absolue de catégories ou de structures de domination. Il n'y a jamais eu de période où la dialectique de l'imposition de la domination et de la résistance à cette imposition n'a pas été centrale dans le développement historique. Mais, dans notre histoire sans rupture, nous avons un mouvement dans lequel la pression venue d'en bas est contenue d'en

[6] Parti religieux, mené par les membres de la Haute Église anglicane, à l'origine des persécutions contre les Puritains, et dont les positions étaient en affinité avec l'absolutisme royal. [NdT]

[7] Cf. "The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century".

haut, absorbée, ce qui conduit à une modification de la structure puis à une nouvelle pression d'en bas. Les caractères particuliers de la domination de la *gentry* et de sa relation à la *plebs* interdisent de concevoir les appareils juridiques et d'État comme le simple instrument, ployable en tous sens, des volontés de la bourgeoisie. Le mode particulier de domination de la bourgeoisie impliquait un État faible et, par suite, un grand pouvoir de la *plebs*, du petit peuple.

Dire que le droit peut être compris comme autorité d'État répressive est de peu de secours pour comprendre le contexte particulier que l'on observe dans l'Angleterre du XVIIIe siècle. Le droit était aussi une rhétorique ; il définissait l'image que certains éléments de la classe dominante se faisaient d'eux-mêmes une image profondément intériorisée. Que l'on puisse trouver des juges corrompus, une *gentry* qui détournait le droit à ses propres fins, ne change rien à ce fait fondamental. Sans doute, l'exercice de la loi était-il inique, et obéissait-il aux intérêts de classe. Mais les gouvernements constitutionnels et la rhétorique de la loi avaient pénétré si profondément les attitudes et le style de la *gentry* que, lors même que celle-ci se trouvait soumise à une pression très forte des mouvements plébéiens [8], elle avait le choix entre détruire sa propre image et abandonner ses positions traditionnelles (représentations idéologiques et système de pratiques à la fois), produit de 250 années d'existence, en recourant à l'imposition directe de la force, ou accepter une modification de cette structure de domination et tenter de maintenir ses positions de pouvoir dans ce cadre nouveau.

Il y avait au moins deux courants dans la classe dominante : un courant tendant à l'exercice direct de la force, comme par exemple celui qui s'exprime à Peterloo en 1819 [9], un courant décidé à sauver les formes

[8] En Angleterre, au contraire de ce qui se passe en France, les mouvements révolutionnaires ont une origine d'abord plébéienne, et non bourgeoise : c'est le petit peuple, les artisans qualifiés et, ensuite, à partir de 1817-1820, le nouveau prolétariat, les tisserands, les ouvriers des manufactures, qui ont été à l'origine des premières démonstrations et organisations de masse, avec l'appoint de quelques porte-parole et quelques soutiens issus de la bourgeoisie terrienne et de la classe moyenne.

[9] En 1819, un *meeting* de près de 50 000 personnes à St Petersfields près de Manchester marque le point culminant des campagnes radicales et ouvrières en faveur de la réforme parlementaire. Cette agitation prend la forme de la démonstration ordonnée, déploiement de force pacifique en vue d'une réforme constitutionnelle. La foule pacifique, et sans armes, est sabrée par la milice montée (*yeomanry*, manufacturiers, négociants, cabaretiers, commerçants de Manchester) et par la troupe régulière (hussards). Cette « victoire » qui fit onze morts et près de cinq cents blessés sera appelée, par dérision, le « massacre de Peterloo ». Elle fut suivie d'une répression policière et légale. Voir *The Making of the English*

constitutionnelles, même au prix de modifications importantes du rôle de la classe dominante. J'ai tenté de montrer, dans *Whigs and Hunters* [10], que le droit est une médiation spécifique et un terrain d'opposition des classes, non un simple instrument idéologique, au service de la domination de la classe dominante.

Encadré 1 :

Le droit comme médiation spécifique et comme terrain d'opposition des classes

L'analyse du XVIIIe siècle (et sans doute aussi de tout autre siècle) invite à mettre en question la validité d'une approche qui isole le droit comme un tout pour le situer dans l'ordre de la superstructure. Le droit pris en tant qu'institution, (les tribunaux avec leur mise en scène théâtrale de classe et leurs procédures de classe) ou considéré dans ses agents (juges, avocats, justices de paix) peut très facilement être considéré comme traduction des volontés de la classe dirigeante. [...]

Il peut être considéré aussi comme une idéologie ou comme des règles ou des sanctions particulières qui entretiennent une relation définie et changeante (c'est souvent un domaine de conflit) avec les normes sociales ; enfin, on peut le prendre tout simplement dans les termes de sa logique propre, dans ses règles et dans sa procédure, c'est-à-dire tout uniment « *en tant que droit* ». [...]

Il nous faut approfondir ce point, puisque certains théoriciens de nos jours sont incapables de considérer le droit autrement qu'à travers les références confuses aux descentes des « flics » contre des manifestants inoffensifs ou des fumeurs de haschich. Je ne me prononcerai pas en ce qui concerne le XXe siècle, mais, au XVIIIe siècle, les choses étaient plus complexes que cela.

Working Class, pp. 734-768, pour une analyse détaillée de l'événement, de ses causes, de ses conséquences et de sa signification politique. [NdT]
[10] étude du "Black Act" de 1723. [NdT]

J'ai essayé de montrer, en étudiant l'évolution du *Black Act*, comment s'y exprime la domination d'une oligarchie *whig* qui a crée de nouvelles lois et infléchi les anciennes formes légales dans le but de légitimer sa propriété et sa position sociale ; cette oligarchie employait le droit à la fois comme un instrument et comme une idéologie, tout à fait comme l'attendrait un marxiste structuraliste moderne. Mais faire cette analyse, ce n'est pas pour autant dire que les classes dirigeantes avaient besoin du droit pour opprimer, et gouverner les classes dominées, et que celles-ci au contraire, n'en avaient rien à faire. Ce qui était en question souvent, ce n'était pas la propriété soutenue par le droit contre la non propriété, c'étaient deux définitions opposées du droit de propriété : pour le propriétaire foncier, l'*enclosure* ; pour le petit paysan le droit sur les communs ; pour l'administration des forêts les « chasses gardées » pour les cervidés, pour les habitants des forêts, le droit d'extraire de la tourbe. Car, aussi longtemps que cela demeura possible, les sujets – s'ils avaient les moyens de trouver de l'argent et un avocat – ont défendu réellement leurs droits au moyen du droit et, parfois, ceux qui détenaient des titres écrits, en s'appuyant sur des précédents du XVIe siècle, ont pu réellement gagner leurs procès. Quand il ne fut plus possible de combattre par des moyens juridiques, les gens gardèrent le sentiment de déni de justice légal, et considérèrent que les pouvoirs des propriétaires avaient été obtenus par des moyens non légitimes.

Bien plus, si nous examinons de façon approfondie un contexte agraire de ce type, la distinction entre le droit d'une part, conçu comme un élément de « superstructure » et les réalités des forces productives, et des rapports de production d'autre part, devient intenable. Car le droit était souvent la définition d'une pratique agraire réelle observée de « mémoire perdue ». Comment pouvons-nous distinguer entre l'activité agricole ou extractive et les droits sur la parcelle ou la carrière concernée ? Le fermier ou l'habitant des forêts dans son activité quotidienne était pris à l'intérieur des structures visibles ou invisibles du droit : cette borne qui marquait la séparation entre les lopins de terre ; ce vieux chêne – auquel on rendait visite le Jour des Rotations – qui marquait les limites du pâturage paroissial ; ou encore ces souvenirs invisibles (mais puissants et qu'on pouvait parfois faire respecter en recourant à la justice) définissant quelles paroisses avaient le droit d'extraire de la tourbe de ce terrain et lesquelles ne l'avaient pas ; ce coutumier, écrit ou non écrit, qui décidait de l'attribution du nombre de

parts des terres communes, et des attributaires-tenanciers ou fermiers « libres » [11] seulement, ou tous les habitants. […]

En second lieu, ce droit, en tant que définition ou en tant que règle, (que des formes institutionnelles légales permettaient de faire respecter par la contrainte dans une mesure variable) s'appuyait sur des normes, transmises et conservées jalousement par la communauté (il y avait évidemment des normes opposées, c'était un terrain non de *consensus* mais de conflits). On ne peut donc se contenter d'isoler tout ce qui est juridique comme idéologie en l'assimilant à la superstructure dérivant d'une domination de la classe dirigeante, à un « appareil idéologique ou répressif d'État ». […]

Nous pouvons considérer d'emblée le droit comme instrument de pouvoir de classe « *tout court* » [en français dans le texte]. Mais cette formulation même doit être interrogée pour voir si sa clarté cristalline résistera à une mise en question. Certes, la position du libéralisme académique traditionnel n'est plus tenable, qui présente la société du XVIIIe siècle comme une société de *consensus* gouvernée dans les limites du paternalisme et de la déférence et obéissant au pouvoir de la « loi » qui tendait (sans la réaliser complètement cependant) à l'impartialité. Telle n'est pas la société que nous avons étudiée : nous n'avons pas observé une société fondée sur le *consensus* ; nous avons vu le droit conçu et utilisé directement comme le simple instrument de l'imposition d'un pouvoir de classe. Nous ne pouvons non plus nous contenter de modifier la vision traditionnelle en y introduisant des raffinements sociologiques qui mettent l'accent sur l'imperfection et la partialité du droit, sur sa subordination aux exigences fonctionnelles des groupes d'intérêt socio-économiques. […]

Au-delà de ses fonctions d'adaptation et d'instrument et par delà elles, le droit avait une existence indépendante, comme idéologie, non seulement instrument du pouvoir de classe, ce qu'il était largement, mais aussi principe de légitimation de la domination de classe. […]

Dire que les relations de classe existantes étaient médiatisées par le droit, cela ne revient pas au même que de dire que le droit n'était rien de plus que ces relations traduites en d'autres termes, ayant ainsi pour fonction de masquer ou de déformer la réalité. Les relations de classe n'étaient pas exprimées sous une forme quelconque, mais

[11] Il s'agit de deux formes de tenure de la terre, chacune impliquant des redevances et des obligations différentes à l'égard du seigneur. [NdT]

spécifiquement *à travers les formes du droit* ; et le droit, comme d'autres institutions, qui, d'époque en époque, peuvent être considérées, comme des médiations (ou des masques) des relations de classe existantes (par exemple l'Église ou les moyens de communication) a ses caractéristiques spécifiques, son histoire autonome, sa logique d'évolution propre.

En outre, les gens n'étaient pas aussi stupides que certains philosophes structuralistes ont tendance à le croire. Ils ne se laissent pas mystifier par le premier homme venu s'affublant d'une perruque. La loi, par son caractère spécial, comme corps de règles et de procédures, implique l'application de critères logiques, par référence à des normes d'universalité et d'équité. Sans doute, certaines catégories de sujets peuvent-elles être exclues de cette logique (par exemple les enfants, les esclaves), sans doute d'autres catégories peuvent-elles être exclues de l'application de certains éléments de cette logique (par exemple les femmes, ou, pour maints aspects du droit au XVIIIe siècle, les gens dépourvus de certaines sortes de propriétés) et sans doute aussi les pauvres sont-ils souvent exclus, par suite d'indigence, de procédures juridiques coûteuses. Tout ceci est vrai et bien au-delà de ce que je suggère. Mais à admettre trop de ces réserves on aboutirait à des conséquences détruisant complètement la thèse. […] Si la loi est évidemment partiale et injuste, alors elle ne saurait remplir aucune fonction de dissimulation, de légitimation, elle ne saurait contribuer en rien à l'hégémonie de classe.

La condition essentielle de l'efficacité du droit, dans sa fonction idéologique, est qu'il apparaisse comme indépendant de manipulations grossières et semble juste. Il ne peut pas apparaître comme tel sans maintenir sa propre logique et ses propres critères d'équité et même sans parfois être réellement juste. En outre, il est rare qu'une idéologie dominante puisse être rejetée comme simple hypocrisie : même les groupes dominants éprouvent le besoin de légitimer leur pouvoir, de moraliser leur fonction, de se donner d'eux-mêmes l'image de gouvernants utiles et justes. […]

Douglas Hay dans un chapitre de *Albion's Fatal Tree* voit dans le droit au XVIIIe siècle l'idéologie de légitimation centrale qui a remplacé l'autorité et les sanctions religieuses des siècles précédents. Cette idéologie de légitimation devait à son tour laisser la place plus tard aux sanctions économiques et à l'idéologie du marché libre et du libéralisme politique au cours du XIXe siècle. Au XVIIIe siècle en Angleterre, la rhétorique est saturée par le droit. L'absolutisme royal s'abritait derrière

une barrière juridique ; les fortunes terriennes étaient liées par le mécanisme des héritages et des contrats de mariage – soit un tissu complexe de règles juridiques ; le pouvoir et la propriété réaffirmaient régulièrement leur autorité par des pendaisons offertes aux yeux de tous : qui plus est, on déployait d'immenses efforts pour offrir l'image d'une classe dominante soumise elle-même au droit et dont la légitimité reposait sur l'équité et l'universalité de ces formes juridiques. Les gouvernants étaient, au sens strict, volontairement ou involontairement, prisonniers de leur propre rhétorique. Ils jouaient le jeu du pouvoir selon les règles qui leur convenaient, mais ils ne pouvaient pas briser cette règle sous peine de bouleverser le jeu tout entier et, finalement, loin que les sujets aient rejeté avec indifférence toute cette rhétorique comme hypocrisie, ils en ont adopté au moins une partie comme rhétorique de la foule plébéienne, de « l'anglais né libre », avec sa vie privée inviolable, son *habeas corpus*, son égalité devant le droit. Si cette rhétorique était un masque, c'était un masque que John Wilkes devait emprunter à la tête de dix mille partisans masqués [12]. [...]

Nous arrivons ainsi, non à une conclusion simple (le droit = pouvoir de classe) mais à une conclusion complexe et dont les termes sont partiellement contradictoires. D'un côté, il est vrai que le droit était vraiment la médiation des relations de classe existantes à l'avantage des dirigeants et même, de plus en plus au fur et à mesure que l'on avance dans le siècle, le droit devint un instrument de choix par lequel ces dirigeants purent imposer de nouvelles définitions de la propriété encore plus à leur avantage, faisant ainsi disparaître les droits d'usage agraires non définis, ou accélérant le mouvement des *enclosures*. Mais d'autre part, le droit médiatisait les rapports de classe à travers des formes légales qui opposèrent toujours des obstacles aux actions des dirigeants.

Car il y a une très grande différence, que l'expérience du XXe siècle devrait avoir rendue claire au penseur le plus exalté, entre le pouvoir arbitraire extra-légal et le règne du droit. Non seulement le droit (qu'ils avaient eux-mêmes modifié) empêchait les dirigeants (ou plutôt la classe dirigeante dans sa totalité) de se servir de la force directe sans médiation (emprisonnements arbitraires, emploi de troupes contre la foule,

---

[12] John Wilkes (1727-1797) riche journaliste londonien qui mena une campagne en faveur des libertés, contre l'autoritarisme du roi Georges III. Plusieurs fois élu député, son élection fut plusieurs fois invalidée, ce qui entraîna des émeutes en 1767. Il devint un martyr de la liberté et fut lui-même, un temps, maire de Londres. [NdT]

tortures et toutes ces commodités du pouvoir dont nous sommes familiers) ; mais les dirigeants croyaient suffisamment à ces règles et à la rhétorique idéologique qui les accompagnait, pour permettre au droit d'être, dans certains domaines limités, un authentique terrain de confrontation sur lequel se jouaient certains types de conflits de classes. Il y eut même des occasions (qu'on se rappelle John Wilkes et certains procès des années 1790) où le gouvernement sortit vaincu des tribunaux. De telles occasions eurent pour effet, paradoxalement, de consolider le pouvoir, de renforcer sa légitimité, de prévenir des mouvements révolutionnaires. Mais, pour aller jusqu'au bout de ces conséquences paradoxales ces mêmes occasions permirent d'enfermer le pouvoir dans des contrôles constitutionnels plus étroits.

Whigs and Hunters, pp. 260-265. (*La guerre des forêts*, pp. 105-115).

Culture populaire et faiblesse de l'Église

La perspective que j'adopte ici implique un point de vue particulier sur la culture populaire. Celle-ci ne saurait être comprise dans le cadre de l'imposition hégémonique de la domination de classe. Mon approche implique aussi une perspective un peu différente de celle qui a été développée par les historiens français. Ceux-ci, à la suite de Fernand Braudel, ont surtout exploré les déterminations de base, démographiques, spatiales, temporelles, géophysiques, agraires, naturelles, qui pèsent sur la culture populaire. Cela a permis de mieux comprendre et de nuancer la notion de « mentalité populaire », conçue en quelque sorte comme une formation involontaire, à la manière d'une donnée géophysique. Mon matériel d'étude m'a amené à privilégier l'aspect actif, volontariste, créateur de valeurs, de la culture populaire le peuple fait et refait sa propre culture.

Il n'y a pas d'expérience analogue à la déchristianisation dans l'histoire britannique. L'image que je proposerais est celle de la destruction du charisme et de l'hégémonie culturelle et spirituelle de l'Église par la révolution puritaine. Ensuite, le zèle et la force des sectes puritaines se trouveront affaiblis par la restauration de la monarchie. Et pendant cette période de 150 ans approximativement, l'indifférence religieuse se développe ; il ne s'agit pas d'une déchristianisation active mais d'une séparation entre l'Église et une culture plébéienne païenne ou

indifférente, se développant de façon autonome. Ensuite, on assiste à une tentative de reconquête du peuple britannique, en partie par l'Église, en partie par les sectes méthodistes et les autres sectes non conformistes. Cette tentative ne réussit qu'à moitié et mène à un affrontement semblable à ce qui se passe en France où les déistes anti-chrétiens militants et les éléments anti-chrétiens s'opposent à l'Église dans les villes à cette époque.

La perte du contrôle du peuple par l'Église au cours de ces cent années, explique l'émergence d'une culture populaire autonome. On peut en observer plusieurs indices. L'un d'entre eux, que j'étudie en ce moment, est la relation entre les loisirs et les distractions du peuple et le calendrier rituel de l'Église. Paul Bois dans son étude sur les *Paysans de l'Ouest* écrit que « c'est à l'ombre de l'Église que se nouaient toutes les relations ». Cela ne s'applique peut-être qu'à l'Ouest, mais je pense que cela s'applique, jusqu'en 1750, à toute la France. Je serais prêt à affirmer que l'on trouverait difficilement une région d'Angleterre dont on pourrait dire la même chose en 1750. Les relations sociales, les relations de loisirs, même les rites de passage, ne sont plus sous le contrôle et la domination de l'Église. Il y a encore un semblant d'allégeance à celle-ci, mais c'est une allégeance très peu profonde.

Le résultat est la renaissance des fêtes locales. Chaque Église, en Angleterre comme en France, a son saint et sa fête annuelle. En Angleterre le calendrier rituel de l'Église a concentré les fêtes en hiver, période où le travail est peu abondant. Au cours du XVIIIe siècle, les fêtes sont toutes déplacées des mois d'hiver à la période située entre les foins et la moisson ou après la moisson, de sorte qu'elles concordent avec le calendrier agricole. Il existait également des fêtes régionales annuelles du type du carnaval de plus grande extension appelées fêtes de la Veillée (*Wakes*) ou fête des Joncs (*Rush-bearing*). A l'origine, également, elles étaient intégrées au calendrier cérémoniel de l'Église. Au XVIIIe siècle, il y a une rupture avec l'Église : les jours fériés augmentent, atteignant jusqu'à deux ou trois jours par semaine. On se livre à des exercices sportifs brutaux, à des ébats sexuels, on boit beaucoup, tout ceci échappant complètement au contrôle du clergé ou des puritains, et étant laissé au seul contrôle des cabaretiers qui vendent la bière. On a ainsi une culture populaire, plébéienne, sur laquelle l'Église a très peu d'autorité et qui suit une évolution autonome. La *gentry*, bien loin de la réprimer tend en général, et particulièrement la *gentry Tory*, à adopter une attitude permissive à son égard. La *gentry* veut le soutien du peuple, aussi favorise-t-elle les divertissements du peuple, les membres de la

gentry permettant parfois que leurs noms soient utilisés sur les enseignes des auberges, des tavernes, des débits de boisson. Ils organisent des courses, ils donnent des prix aux distractions populaires, ceci au moins jusqu'en 1780 (après la Révolution française, ce n'est plus le cas, ils sont effrayés).

Les classes : gentry et plebs

Les membres de la *gentry* sont les héritiers et les vainqueurs de la Révolution anglaise. Ils ne forment pas une aristocratie féodale. En ce qui concerne les personnes, il y a eu une rupture dans les familles, une nouvelle *gentry* est née. En ce qui concerne l'origine de leur argent, on a le modèle traditionnel de circulation une bourgeoisie marchande ou, plus tard, industrielle, qui a tendance à acheter de la terre et à s'établir dans la *gentry*, et la *gentry* tend à marier ses filles dans la bourgeoisie pour de l'argent. Les analystes qui tentent d'appliquer un marxisme appauvri à l'histoire anglaise ont peine à accepter l'idée d'une classe agrarienne, rentiers ou entrepreneurs, comme vraie bourgeoisie [13]. Sans doute faut-il faire un effort d'accommodation sémantique pour imaginer une classe de « bourgeois » dispersée dans la campagne et demeurant sur ses terres. Sans doute aussi est-il plus facile de voir dans le capital marchand « le seul vrai noyau bourgeois de la Révolution », mais, si nous écartons les associations avec le modèle français que le mot véhicule pour ne penser qu'au mode de production capitaliste, alors il nous faut suivre Marx et considérer les propriétaires terriens et les fermiers comme un noyau très puissant et authentiquement capitaliste.

On ne peut pas dire que la Révolution « a rendu possible la transformation de la classe des propriétaires terriens en une classe fondamentalement capitaliste » car là où la laine ou bien la production de biens de consommation pour Londres et les marchés urbains prédominaient, ce processus était déjà très avancé. Mais on ne peut pas dire non plus que la Révolution ait provoqué une accélération brutale de ce processus l'équilibre de forces sociales était tel que les conséquences ultimes de la Révolution furent retardées pendant près d'un siècle. Ce qui était en question d'un côté était exactement une redéfinition capitaliste du « fondement du statut de la propriété », passage de « l'ancien droit » au « droit naturel » et au droit d'acquisition, une redéfinition du mode et de l'organisation de la production par le passage de la quasi-autarcie à la commercialisation de biens pour le profit, et une redéfinition des

[13] Ce débat est développé dans l'article "The Peculiarities of the English". [NdT]

rapports de production par le passage des contraintes organiques du manoir et de la corporation aux contraintes atomisées d'un marché du travail libre. Et ceci a entraîné un conflit d'ensemble, et une redéfinition à tous les niveaux, à mesure que les conceptions organicistes et magiques de la société laissaient la place au droit naturel, et que la morale fondée sur le désir d'acquérir s'étendait aux dépens d'une morale visant à la régulation autoritaire de l'économie.

Et d'un autre côté le mouvement réel fut extrêmement complexe et prolongé, commençant (pour fixer un point de départ commode) avec les grands élevages de moutons des monastères du temps du *Domesday Book* [14] , en passant par l'affaiblissement des barons pendant les guerres, la croissance du « travail libre », les *enclosures* des parcours de mouton, l'appropriation et la redistribution des terres de l'Eglise, le pillage du Nouveau Monde, le drainage des marais et, ensuite, sous la Révolution et après, l'accélération des *enclosures* et la récupération des terres en friche. Une caractéristique du capitalisme anglais est le mouvement de retour des fortunes à la terre. La Révolution confirma les titres d'une nouvelle propriété mais cette propriété existait déjà et était menacée par les exactions arbitraires de la Monarchie. Cette propriété n'avait pas de sanction assurée dans l'idéologie autoritaire et magique qui avait survécu à ses origines féodales.

Mais une fois la Révolution en marche, une menace tout à fait différente contre la propriété apparut, venue de la gauche, des *Niveleurs* [15]. La Révolution de 1688 permit, non un compromis entre le « féodalisme » et le « capitalisme », mais un arrangement exactement approprié à l'équilibre des forces sociales du moment et en même temps suffisamment flexible pour durer. Les bénéficiaires du règlement étaient précisément ceux qui étaient représentés au Parlement, c'est-à-dire les gens jouissant d'une propriété substantielle, et spécialement d'une propriété terrienne. En même temps, une franchise limitée et manipulée, et des mesures restrictives comme les *Actes des Corporations* et les *Actes du Test* [16] mettaient hors jeu les petites manufactures, artisans, etc. La part de charisme que la Couronne et la haute aristocratie avaient su garder permit de maintenir l'ordre social tout en interdisant (et cela

[14] *Livre du Jour du Jugement*, cadastre général du royaume que Guillaume le Conquérant demande de dresser peu avant sa mort (1086). [NdT]

[15] Mouvement égalitariste et radical né parmi les républicains en 1645, hostile à la monarchie et partiellement opposé à Cromwell. [NdT]

[16] *Corporation Act* (1661), *Test Acts* (1673, 1678), visant à exclure des charges publiques ceux qui ne professaient pas la religion établie. [NdT]

grâce à la dissidence jacobite [17]) le rétablissement de l'ancienne autorité. L'Eglise, obéissant à un erastianisme [18] sans grandeur, placée localement sous le contrôle de la *gentry*, et exerçant une influence peu profonde, de type magique, renforçait l'autorité des propriétaires sur le peuple. J'ai soutenu ailleurs que la *gentry* constituait une bourgeoisie terrienne et non une aristocratie qui se serait liguée, par un réflexe de peur sociale, avec la bourgeoisie industrielle.

La polarité essentielle de l'histoire anglaise au XVIIIe siècle est l'opposition entre la *gentry* et la *plebs* et non entre la *gentry* et la bourgeoisie (phénomène qui ne se rencontre que dans certaines situations urbaines). La *plebs* n'est pas une classe ouvrière. Elle ressemble plutôt à la plèbe romaine. Elle comprend, d'une manière ou d'une autre, ce que l'on désignerait en France comme des petits paysans, là où les petits tenanciers traditionnels existent encore, des artisans et des marchands des villes, des boutiquiers (qui sont bien entendu également des artisans) fort semblables aux membres des sections de « sans-culottes » en France décrits par Soboul. On voit apparaître ces gens à Londres en 1792-1795 dans la *London Corresponding Society* qui prenait modèle sur les clubs jacobins et les sections. Si on analyse la liste des membres de cette société et que l'on compare aux descriptions de Soboul ou à celles d'une autre étude sur les sections parisiennes, on trouve les mêmes professions, les mêmes commerces [19].

On aurait trop vite fait de considérer ces gens comme des « petits bourgeois » : ils existent en fait comme pôle opposé au pouvoir de la *gentry*. Personne, au XVIIIe siècle, n'aurait eu l'idée de décrire la société comme une société à « une seule classe » [20]. Il y avait les gouvernants et les gouvernés, les grands et les petits, les personnes à l'aise vivant de leur propriété et les gens sans feu ni lieu. Dans l'entre-deux, où il faudrait situer les professions libérales, la bourgeoisie industrielle naissante et les classes moyennes rurales (fermiers aisés et propriétaires moyens), les relations de clientèle et de dépendance étaient si fortes que, au moins jusqu'aux années 1760, ces groupes ne semblent pas modifier beaucoup

---

[17] Légitimistes partisans de la dynastie des Stuart (Jacques II, renversé par Guillaume d'Orange en 1688). [NdT]

[18] Doctrine prônant la dépendance de l'Eglise par rapport au pouvoir temporel. [NdT]

[19] Cf. *The Making of the English Working Class*, pp. 19-27 et 167-172. [NdT]

[20] Comme par exemple P. Laslett, *Ce monde que nous avons perdu, Famille, communauté et structure sociale dans l'Angleterre pré-industrielle*, (traduction française C. Campos), éd. Flammarion, 1969, pp. 29-62. [NdT]

la polarité essentielle. Seul celui qui était « indépendant » de la nécessité de s'en rapporter à des « patrons » pouvait être considéré comme jouissant d'une existence politique complète – c'est un argument qu'on peut invoquer en faveur de la conception « monoclassiste ». Mais une classe ne se définit pas seulement par l'identité politique.

Pour Fielding, la division évidente entre hautes et basses classes, entre les gens policés et les autres traversait le pays comme une coupure culturelle :

> « Tandis que les gens policés réservaient divers emplacements pour leur usage propre, cours, assemblées, opéras, bals, etc., les gens du commun, faisant cercle autour d'une place royale appelée l'Enclos des combats d'ours de sa Majesté, ont toujours eu pour lot les bals populaires, les foires, les orgies… Bien loin de se regarder les uns les autres comme “frères” dans le langage chrétien, ils se considèrent à peine comme de la même espèce. »

C'est un monde où s'opposent un patriciat et une *plebs*. Ce n'est pas un hasard si les gouvernants ont fait référence à l'ancienne Rome pour constituer le modèle de leur propre ordre social. Mais une telle polarisation des relations de classe n'enlève pas toute existence politique à la *plebs*, qui constitue l'un des termes entrant dans la définition de la *respublica*.

Une *plebs* n'est sans doute pas une classe ouvrière. Il faudrait pour cela qu'elle donne d'elle-même une définition consistante, qu'elle ait une conscience de classe affirmée, des objectifs clairs, une organisation de classe structurée. Mais la présence politique de la *plebs* ou de la « populace » ou de la foule est manifeste [21]. Elle pesait sur la haute politique lors d'un certain nombre d'occasions : émeutes pour Sacheverell [22], agitation à propos des droits indirects, de la taxe, sur le cidre, ébullitions patriotiques et chauvines qui ont soutenu la carrière de Pitt l'aîné, jusqu'à John Wilkes et au-delà [23] ; la sensibilité ombrageuse d'une foule libertaire définissait, au sens le plus large, les limites de ce qui était politiquement possible. Nous ne devons pas nous limiter à la vision habituelle qui veut que les travailleurs aient été enfermés dans des solidarités fraternelles ou dans la conscience « verticale » de chaque

---

[21] Les travaux de George Rudé sur Londres permettent d'en suivre l'influence. Cf. *Wilkes and Liberty, A Social Study of 1763 to 1774*, Oxford, Clarendon Press, 1962 ; *Hanoverian London, 1714-1808*, London, Seeker and Warburg, 1971.

[22] Prédicateur jugé et condamné pour des sermons violemment hostiles aux ministres *Whigs*, ce qui provoqua des émeutes de la foule londonienne. [NdT]

[23] Voir ci-dessus note 12.

métier, et croire que cela rendait impossibles des solidarités plus larges et une conscience de classe « horizontale ».

L'artisan urbain gardait en partie un point de vue corporatif : chaque métier a ses chansons, ses livrets de légendes ; certains, comme les forgerons et peigneurs de laine, conservaient les fêtes de leur saint patron et leurs processions rituelles. Périodiquement, les distinctions de métiers étaient mises en scène dans les fêtes et la vie sociale. Plus important, quand il s'agissait pour eux de définir leurs intérêts économiques en tant que « producteurs », ils s'organisaient solidement dans le cadre de leur métier pour adresser des pétitions aux autorités de l'État en vue d'obtenir des faveurs sur le modèle paternaliste. Les indices de ce type ne manquent pas. Mais supposer que la fraternité de métier était nécessairement en contradiction avec des solidarités ou des objectifs plus larges est tout à fait faux.

Les émeutes populaires : ni explosions sauvages, ni révolutions "rationnelles"

Le caractère particulier des relations entre la *gentry* et la *plebs* s'éclaire par l'analyse des émeutes populaires, fort importantes dans l'histoire anglaise au cours du XVIIIe siècle. On peut ranger les émeutes en deux groupes : les émeutes « autonomes » et spontanées, les émeutes tolérées.

Dans le premier groupe on peut ranger les émeutes de « taxation populaire » qui s'observent à très large échelle dans les années 1709-1740 ; 1756-1757 ; 1766-1767 ; 1782 ; 1795 ; 1800-1801. Au cours de ces émeutes, on procède à des ventes forcées de blé et on détruit les moulins ; les participants à ces actions sont surtout des ouvriers de petites entreprises, des travailleurs à domicile, des mineurs, des travailleurs de la laine et du textile, le peuple des villes plutôt que la paysannerie. Cela n'a rien d'un mouvement agraire, mais peut être caractérisé comme un mouvement de la petite industrie manufacturière. J'ai montré ailleurs qu'il s'agissait non d'explosions sauvages de la faim mais de mouvements réglés visant à une taxation populaire [24]. De même, les émeutes à propos des barrières de péage, révoltes contre la construction de nouvelles routes qui comportent de nouveaux péages ; ou encore les émeutes contre les *enclosures* (à une moins grande échelle, mais surtout dans les petits centres urbains qui se trouvaient entourés de communaux que l'on voulait enclore). Enfin, diverses émeutes, aux

[24] Cf, "The Moral Economy of the English Crowd".

motifs moins importants, mais très violentes ; contre la « presse » (enrôlement forcé dans la Marine) ; contre des formes de taxation particulières sur la liqueur, le cidre, la bière, le gin ; à propos de la contrebande, émeutes menées par des centaines de gens ; à propos du braconnage, parfois à très grande échelle, des villages entiers se liguant contre l'aristocratie et la *gentry*.

D'autre part, il y a les émeutes tolérées, la tradition des émeutes pour l'Eglise et le Roi auxquelles la *gentry* (ou des éléments de celle-ci) encourageait parfois la foule pour se servir d'elle contre ses ennemis. On peut ranger parmi celles-ci les émeutes contre les papistes (à Londres, en 1780, les révoltes de Gordon sont les plus célèbres mais, trop importantes, elles échappèrent au contrôle) [25], les émeutes contre les sectes non conformistes, contre les méthodistes, et en particulier, dans les années 1790, les émeutes contre les partisans de la Révolution française, les partisans de Tom Paine, révoltes « anti jacobines », soutenues par les autorités on moleste quelques adversaires, on brûle Tom Paine en effigie, on fait un feu de joie.

Il y a des émeutes intermédiaires entre ces deux catégories, difficiles à ranger d'un côté ou de l'autre, particulièrement celles de la foule londonienne, les grandes émeutes et les troubles à Londres du temps de Wilkes, dans les années 1760, qui, d'une certaine façon, étaient tolérés parce que la cité de Londres était sous l'autorité des *Whigs*, hostiles au Roi et au Gouvernement, qui se servaient de la foule comme d'un moyen de pression ; mais ces actions dépassèrent ceux qui en eurent l'initiative. Le plus intéressant dans les situations d'émeute en Angleterre est de voir à quel point la *gentry* les accueille avec tolérance et c'est un caractère très particulier de la vie anglaise que je voudrais tenter d'expliquer.

Encadré 2 :

La *gentry*, bourgeoisie agrarienne

Au XVIIIe siècle, le capitalisme agraire s'épanouit. Autour de la *gentry* étaient réunis divers « groupes apparentés » – non seulement le

[25] Cf. *The Making of the English Working Class*, pp. 77-78.

capitalisme marchand proprement dit, mais aussi cette industrie manufacturière largement dispersée qui cherchait encore une protection de l'État. Le capitalisme ascendant n'impliquait pas seulement les états de droits de fermage, les amendements du sol, les *enclosures*, mais aussi des changements profonds dans la commercialisation, la meunerie, le transport, les échanges marchands des Importations et des exportations ; en même temps, la *gentry* pouvait employer une classe de professionnels à son service, le bas clergé, les avocats de campagne, les chirurgiens, les intendants, les précepteurs, etc. « L'interpénétration complexe » entre la richesse terrienne, marchande et industrielle, que certains historiens structuralistes anglais redécouvrent, a été depuis longtemps une préoccupation de cette historiographie qu'ils font profession de mépriser, et les mécanismes délicats – économiques (crédit et banque ; intérêts de propriétaires terriens dans le charbon, le transport, le bois, etc.), – sociaux (contrats de mariage), – et politiques (acquisition d'influences politiques ou de tories comme un moyen d'influence politique) par lesquels celle-ci était réglée n'ont pas été négligés par les analystes. […]

Même une connaissance cursive des sources suffit à se persuader que la *gentry* du XVIIIe siècle formait une classe capitaliste triomphante et sûre d'elle. Les membres de cette classe combinaient dans leur manière de vivre des traits de culture urbaine et des traits de culture rurale. Dans leur bibliothèque bien fournie, mois après mois, « Mr. Urbain », du *Gentleman's Magazine*, les tenait informés des affaires de la ville ; leurs capitales provinciales élégantes et leurs villes commerçantes cossues leur permettaient de maintenir une certaine vie sociale en dehors de la saison londonienne ; leurs fils étaient éduqués à la vie urbaine à Oxford et Cambridge, et au cours d'un tour d'Europe ; leurs filles et épouses étaient urbanisées à Londres pendant la saison. Pour compenser l'isolement de la campagne, ils avaient de vastes demeures permettant les échanges dans ces compagnies nombreuses (des échantillons urbains choisis en quelque sorte) qui fournissent le sujet des romans en vogue. A Bath, Harrogate, Scarborough, etc., ils ont produit des monuments particuliers, témoignages d'une civilisation dans laquelle des périodes de vie urbaine sophistiquée étaient imposées à différents moments de la vie, à l'adolescent, à la jeune fille à marier, à la femme d'un certain âge, au vieillard podagre. […]

Le calcul économique chez eux ne se limitait pas à l'appréciation réaliste des revenus annuels, principe d'évaluation des familles plus important que la lignée ou l'antiquité du nom. Vers le milieu du siècle où

un nombre de plus en plus grand de membres de la *gentry* (y compris les grands magnats aristocratiques) cessèrent de considérer leurs fonctions en termes *passifs* comme collecteurs de rentes ou gardiens de parcs aux revenus plus ou moins stables mais adoptèrent au contraire dans le domaine agricole une attitude beaucoup plus combative en améliorant le mode de culture des terres qu'ils exploitaient eux-mêmes et en encourageant leurs tenanciers à adopter des améliorations dont ils escomptaient une augmentation de revenu. Il suffit de feuilleter ce très remarquable journal spécialisé, les *Annales d'Agriculture*, où les nobles, le clergé, et les gens du commun engagent la discussion sur les mérites du marnage, le coût des *enclosures*, les croisements de bétail, pour se convaincre du caractère profondément capitaliste du style de pensée de cette classe, qui avait le goût du gain et faisait très méticuleusement ses comptes.

En outre, la pénétration de l'*ethos* capitaliste a eu une influence plus profonde. On a coutume de considérer (ceci est négligé par ces historiens critiques, mais non par Karl Marx) que la contribution spécifique de l'idéologie anglaise de la fin du XVIIIe siècle, ne fut ni le traditionalisme ni l'empirisme, mais une économie politique naturaliste dont le plus notable représentant est Adam Smith. Mais, abusés par les événements de 1832 et par les conflits qui s'ensuivirent entre les intérêts agricoles et manufacturiers à propos des *Corn laws*, nous oublions continuellement que le *laisser faire* n'est pas ne de l'idéologie d'un *lobby* industriel, n'a pas été produit dans une filature de coton, mais naquit dans la grande zone à blé qui ceinture l'Angleterre. L'argumentation de Smith est dérivée largement de l'agriculture : un des principaux objets qu'il vise dans ses théories est la réglementation paternaliste des grains qui – bien qu'à un stade très avancé de décomposition – était néanmoins soutenue par un corps solide de théories paternalistes et bénéficiait d'un large appui dans le sentiment populaire. L'abrogation de la vieille morale économique de la « prévoyance » ne fut pas l'œuvre d'une bourgeoisie industrielle, mais des fermiers capitalistes, des *landlords* innovateurs, des grands meuniers et des marchands de blé. Tandis que Arkwright s'efforçait de discipliner une force de travail d'abord réfractaire, tandis que les industries lainières et la bonneterie étaient prisonnières du traditionalisme, les intérêts agricoles adoptèrent une économie anti-politique fondée sur la considération des profits et pertes, qui expurgea le corps politique des vieilles notions de devoir, de mutualité, et de protection paternaliste. Et ce fut précisément cette idéologie qui permit de lier pendant les guerres napoléoniennes les intérêts du coton et ceux de la terre : les premiers

ministères profondément imbus de la conception du *laisser-faire* ne furent pas ceux d'après 1832 mais ceux de Pitt, de Perceval et de Lord Liverpool.

Il est difficile de comprendre comment l'expérience de cette classe qui bénéficia de cette longue domination et de la naissance de cette idéologie peut être décrite par certains comme fragmentaire et incomplète. […] Il est vrai que le mélange anglais agrarien-capitaliste fut, sinon unique, du moins inhabituel. Il sortit, comme toute situation historique réelle, d'un équilibre particulier de forces ; il représenta une mutation sociale particulière parmi l'infinité des mutations apparemment possibles sur cette base (étant acquis bien sûr que toutes les mutations possibles à partir d'une configuration déterminée de forces gardent des traits génériques communs).

S'il n'y a pas de place pour cette mutation historique particulière dans le modèle historique qu'on nous propose, c'est le modèle qu'il faut mettre au rebut. Faute de reconnaître dans la *gentry* une bourgeoisie agrarienne, certains auteurs la décrivent comme une aristocratie et sont conduits à des absurdités : après avoir constitué des antagonismes secondaires entre fractions de la bourgeoisie en opposition de classe entre une bourgeoisie et une aristocratie, on recourt au miracle en expliquant par la seule peur de la Révolution française l'alliance de cette « aristocratie » et de cette « bourgeoisie », que la peur sociale aurait précipitées dans les bras l'une de l'autre.

"The Peculiarities of the English", pp. 317-319.

Le mode de domination de la gentry

Je partirai du paradoxe de la tolérance de la gentry pour la turbulence du petit peuple, paradoxe qu'il faut comprendre dans le cadre des relations entre ces deux classes. L'attitude permissive vis-à-vis de la vigoureuse culture populaire païenne, une certaine précaution et même une certaine délicatesse dans la manipulation de la turbulence populaire, ou même une certaine flatterie étendue aux pauvres en ce qui concerne leurs libertés et leurs droits, tout cela nous confronte à un problème qui exige une analyse subtile des relations entre les classes. Cela suggère une espèce de réciprocité dans les relations entre riches et pauvres ; il

semble que quelque chose retienne d'utiliser la force contre l'indiscipline et l'agitation ; il y a chez les riches une sorte d'attention à ne pas prendre des mesures qui leur aliéneraient les pauvres et, chez les pauvres, au moins chez ceux qui, de temps à autre, se rallient au cri de « L'Église et le Roi ! », le sentiment qu'il y a des avantages tangibles à gagner et solliciter la faveur des riches. Cette relation mutuelle peut être difficilement analysée ici autrement que comme une relation de classe (n'en déplaise à ceux qui dénoncent un anachronisme lorsqu'on parle de classe ouvrière au XVIII[e] siècle).

Le prix que l'aristocratie et la *gentry* ont dû payer, en contrepartie de la faiblesse de la monarchie et de l'État, a été la licence de la foule. Cette faiblesse de l'État apparaissait dans son incapacité à utiliser la force rapidement, dans l'indulgence qu'il manifestait (pour des raisons idéologiques), à l'égard des libertés individuelles, et dans une bureaucratie fantomatique, tellement grevée par les sinécures, le parasitisme et le clientélisme qu'elle n'avait pour ainsi dire pas la moindre existence. Telle est la structure dans laquelle il faut situer la réciprocité des relations entre gouvernants et gouvernés. Il n'aurait été possible de discipliner la foule que s'il y avait eu une classe dirigeante unifiée et cohérente, acceptant de se partager les dépouilles du pouvoir à l'amiable et de gouverner par l'intermédiaire du contrôle sans limites qu'elle pouvait exercer sur les moyens de subsistance. Une telle cohésion n'a existé à aucun moment avant les années 1790, comme plusieurs générations d'historiens l'ont montré. Les tensions entre la cour et le prince, l'argent et la terre, sont profondes. Jusqu'en 1750-1760, il faut faire des distinctions à l'intérieur de la gentry. Il y a une nette différence dans les relations des *Whigs* et des *Tories* avec la foule. Alors que les *Whigs* ne sont jamais des paternalistes convaincants, les *Tories* nouent une alliance plus active et plus accordée avec la foule. Après les années 1750, le climat change. Les conflits entre la cour et la province s'apaisent, de telle sorte qu'on peut parler d'un style paternaliste de toute la *gentry*. En période d'émeute, les différences d'attitude entre *Whigs* et *Tories* disparaissent, au moins au niveau du juge de paix. Les juges, pour maintenir leur pouvoir sur les pauvres, doivent montrer qu'ils ne sont ni papistes, ni puritains. Ils doivent, au moins en apparence, s'offrir comme

médiateurs. Ils ont recours, en cas d'émeute, à la persuasion morale avant de mander la force [26].

Dans ces conditions, la domination de la *gentry* reposait en partie sur la mise en scène de l'hégémonie culturelle. Elle est soulignée par le style théâtral que ses membres donnent à l'exercice de leurs fonctions officielles, perruques, cannes, habits, port, gestes et mouvements. Il y a un style rhétorique très étudié, particulièrement affirmé dans le rituel de la justice et des cours de justice. Si la théologie est au centre de l'idéologie du XVIIe siècle, pour le XVIIIe siècle il ne fait aucun doute que c'est le droit. Lors des émeutes, ce sont des civils, non des militaires qui interviennent pour calmer la foule. Deux ordres de faits sont importants pour la domination culturelle exercée par les autorités civiles sur le peuple : au sommet le rituel des grandes cours, les assises, les processions de juges à travers la ville – processions qui se déroulaient suivant un cérémonial très formel ; en bas, les ballades, les chants, les histoires, le folklore des criminels, des pendus, etc. Tyburn [27] est exactement au centre de la lutte idéologique dans la société du XVIIIe siècle. J'ai analysé dans "Patrician Society, Plebeian Culture" les caractéristiques de ce style de domination, mise en scène d'une hégémonie culturelle à laquelle répond une tradition, souterraine, de la terreur populaire.

Les institutions juridiques et la loi jouent un rôle essentiel : la classe dominante trouvait une légitimation, comme exerçant un pouvoir « constitutionnel », et dominant par l'intermédiaire d'un processus véritablement légal ; les classes dominées affirmaient leur image d'elles-mêmes comme « anglais né libres » (*Freeborn Englishman*), ayant un droit égal à la loi (ce n'est pas la même chose que le statut de citoyen). La dialectique répression/protestation/concession joue à l'intérieur de cette rhétorique et de ces formes. La loi n'est pas un simple instrument de domination ; mais aussi une idéologie, qui légitime la domination de la *gentry*. L'hégémonie de la *gentry* et de l'aristocratie au XVIIIe siècle s'exprimait avant tout, non dans la force militaire, non dans les mystifications d'un clergé ou de la presse, mais dans le rituel des cours de justice.

Edward P. Thompson

[26] Ceci provient aussi parfois d'un élément de sympathie active pour la foule, spécialement là où la *gentry* se sent elle-même lésée par le profit que les intermédiaires tirent de son blé ou de celui de ses tenanciers.
[27] Place des exécutions capitales où se dressaient les gibets à Londres. [NdT]

Encadré 3 :

La mise en scène de la domination culturelle de la *gentry*

La crédibilité du paternalisme de la *gentry* naît du paradoxe suivant : certaines de ses fonctions sont extrêmement visibles tandis que les autres sont dans l'ombre. Une grande partie de l'appropriation par la *gentry* de la valeur du travail des pauvres se faisait par l'intermédiaire des tenanciers, du commerce et de la taxation. Ils étaient de moins en moins impliqués dans des relations réelles de face à face avec les villageois ou les habitants de la ville. La manie des réserves de chasse et la crainte des braconniers conduisirent à supprimer le droit de passage à travers les parcs et à les clore par de hautes palissades ou par des murs. Les jardins naturels ornés de cascades, d'étangs, de ménageries et de statues précieuses accentuèrent le caractère secret et dissimulé de leurs résidences et la défense de leurs terres, qu'on ne pouvait pénétrer qu'en franchissant de hautes grilles de fer forgé surveillées de la loge du gardien. La haute *gentry* était défendue contre ses tenanciers par ses baillis, elle était protégée des rencontres occasionnelles par ses cochers. Ses membres ne rencontraient les gens des classes populaires que sur des bases définies par eux-mêmes et quand ceux-ci venaient quémander leurs faveurs : dans les formalités du tribunal ou en des occasions calculées de patronage des réjouissances populaires. Mais, dans l'accomplissement de ces fonctions, leur présence visible était formidable, de même que leurs demeures apparaissaient formidables par leur présence à l'écart du village ou de la ville, montant la garde sur eux. Leurs apparitions présentent beaucoup de traits de la pose étudiée et consciente d'elle-même qui s'observe dans un théâtre public. L'épée était exclue, sauf à des fins cérémonielles, mais la perruque élaborée et poudrée, l'habit ornementé et les cannes, et même la gestuelle patricienne étudiée et la hauteur du port et de l'expression, tout cela avait pour but de faire montre d'autorité aux yeux de la plèbe et de susciter chez elle une attitude de déférence. De même, certaines apparitions rituelles étaient pleines de signification : le rituel de la chasse à courre, la pompe des assises (et tout le style théâtral des cours de justice) ; à l'Église, les prie-Dieu à l'écart, les arrivées en retard et les

sorties en avance. De temps à autre, se présentait l'occasion d'un cérémonial plus large à fonctions entièrement paternalistes : la célébration d'un mariage, un anniversaire, une fête nationale (couronnement, jubilé, ou victoire navale), les aumônes données aux pauvres à un enterrement.

Nous avons là un stylé d'hégémonie étudié et élaboré que les grands apprenaient dès leur plus jeune âge et qu'ils gardaient jusqu'à leur mort. Et si nous le qualifions de théâtre, ce n'est pas pour en diminuer l'importance : une grande partie de la politique et de la justice est toujours de la mise en scène. Une fois qu'un système social est établi, il n'a pas besoin d'être appuyé par des démonstrations de puissance quotidiennes (quoique, de temps à autre, la force soit affirmée pour définir les limites de la tolérance du système) : ce qui est plus important c'est qu'un style théâtral soit maintenu continûment. Ce qui est remarquable au XVIIIe siècle, c'est le raffinement de ce style et le caractère conscient de sa mise en œuvre.

Les hommes de la *gentry* et (en matière de relations sociales) leurs femmes, jugent jusqu'au détail les types de déploiement de faste appropriés à chaque rang et à chaque condition sociale : quelle voiture, combien de valets de pied, quelle table et même quelle réputation propre de libéralité. Le spectacle était si convaincant qu'il a même trompé les historiens : on note un nombre croissant de références aux « responsabilités paternalistes » de l'aristocratie sur lesquelles « le système entier reposait » ; pourtant, nous avons jusqu'ici pour notre part noté plutôt des gestes et des poses que des responsabilités réelles. La mise en scène des grands n'impliquait pas une attention constante et quotidienne aux responsabilités (si l'on excepte les postes suprêmes de l'État, presque toutes les fonctions de l'aristocratie du XVIIIe siècle et bon nombre de celles de la haute *gentry* et du clergé étaient considérées comme des quasi-sinécures dont les charges étaient concédées à dès subordonnés). Elle s'exerçait en des interventions occasionnelles et dramatiques : le boeuf à rôtir offert pour les réjouissances populaires, les prix offerts pour quelque course ou quelque exercice sportif, la donation généreuse et charitable au moment d'un décès, la demande de grâce, la proclamation contre les accapareurs. Tout se passe comme si l'illusion du paternalisme avait été trop fragile pour que l'on se risquât à l'exposer plus longtemps aux regards. Les occasions dans lesquelles s'exerçait le patronage de la *gentry* méritent certainement l'attention : ces gestes symboliques fonctionnaient à la manière d'un lubrifiant social qui ne pouvait que contribuer à faire tourner plus en douceur les mécanismes

du pouvoir et de l'exploitation. Les pauvres habitués à leur position irrévocablement fixée ont souvent aidé eux-mêmes à leur oppression grâce à leur bonne volonté : une distribution libérale à Noël pouvait compenser une année de mauvaise récolte sur les communs. Mais de tels gestes étaient calculés de façon à recevoir en retour une déférence tout à fait disproportionnée à la mise et ils ne méritent certainement pas le qualificatif de « responsabilités ». Ces grands bourgeois agrariens témoignaient d'un très faible sentiment de responsabilité public ou même corporatif. Ce siècle n'est pas caractérisé par l'importance de ses constructions publiques mais par celle de ses demeures privées ; on le connaît autant pour l'appropriation frauduleuse des fondations charitables des siècles précédents que pour en avoir établi de nouvelles.

Il y avait pourtant une fonction publique que la *gentry* assumait totalement comme sienne : l'administration du droit, le maintien en temps de crise de l'ordre public. Dans ce domaine, elle devenait visible de façon magistrale et sinistre à la fois. C'était certainement une responsabilité, mais en fait une responsabilité qui, au premier et au second chef, concernait sa propre propriété et sa propre autorité. Avec une régularité et une solennité terribles, les limites de la tolérance du système social étaient ponctuées par les jours de pendaison à l'aube, par les cadavres pourrissant sur le gibet près des grandes routes, par la procession des assises. S'il présentait des effets secondaires non désirables (des apprentis et des serviteurs en profitant pour déserter le travail, le festival des vide-goussets, l'acclamation des condamnés), le rituel des exécutions publiques était le corrélat nécessaire d'un système de discipline sociale où beaucoup reposait sur le théâtre.

Et le contre-théâtre de la terreur populaire

A cette mise en scène théâtrale de la domination de la *gentry* répond le contre-théâtre de la terreur populaire. En premier lieu, on trouve la tradition de l'anonymat. La menace anonyme ou même l'acte terroriste individuel, est souvent présent dans une société de clientélisme total et de dépendance, c'est la contre-partie de la déférence simulée. C'est justement dans une société rurale où toute résistance ouverte et déclarée au pouvoir dirigeant peut être réprimée instantanément – perte de foyer, d'emploi, de tenure, sinon condamnation en justice – qu'on tend à trouver les actes clandestins : la lettre anonyme, l'incendie volontaire

de la meule de foin ou du hangar, les jarrets coupés au bétail, le coup ou la brique lancée dans la fenêtre, la barrière sortie de ses gonds, le verger abattu, les bondes de l'étang à poisson ouvertes la nuit. Le même homme qui salue le *squire* tous les jours et passe dans l'histoire pour un exemple de déférence, peut tuer la nuit ses moutons, prendre au piège ses faisans ou empoisonner ses chiens. Je ne veux pas faire de l'Angleterre du XVIIIe siècle un théâtre de terreur quotidienne. Mais les historiens ont à peine commencé à prendre la mesure de la violence anonyme de cette société.

Le fameux *Black Act* de 1723 est né justement pour réprimer des actions de ce type, remarquablement organisées, dans les forêts du Hampshire et du Berkshire. Des lois capitales successives furent prises, tout au long du siècle, en réponse à des explosions locales similaires. On peut trouver dans les colonnes de la *London Gazette* un témoignage curieux du progrès de l'instruction. Dans cette publication du *Pouvoir Vénérable* où l'on trouvait les mouvements de la Cour, les promotions et mandats dans les services et les communiqués officiels de toutes sortes, apparaissaient également les avis de récompense et les offres de pardon. Pour les poursuites contre les auteurs de lettres anonymes, on publiait souvent les lettres intégralement avec leur orthographe originale. Ces lettres montrent que les travailleurs du XVIIIe siècle étaient tout à fait capables, dans la sécurité de l'anonymat, de faire voler en éclat toute illusion de déférence et de considérer leurs dirigeants sans aucun sentiment ni respect filial. Ainsi dans une lettre écrite à Whitney en 1767, on lit ces menaces :

> « Je ne supporte pas que ces maudits coquins asthmatiques à la grasse bedaine affament les pauvres de façon si infernale pour pouvoir chasser à courre, courir à cheval, etc. et maintenir leur famille dans son orgueil et son gaspillage. »

Un habitant de Henley sur la Tamise qui avait vu les volontaires en action contre la ville s'adressait lui-même à ces

> « gentilshommes – comme vous aimez à vous appeler vous-mêmes – bien que vous vous trompiez – car vous êtes une bande des plus détestables coquins qui aient jamais existé. »

Un auteur d'Odiham, écrivant sur un thème analogue en 1800, remarquait :

> « Nous nous moquons comme d'une guigne que les gens s'appellent eux-mêmes gentilshommes-soldats, à notre avis au contraire ils ressemblent plutôt à des singes chevauchant des ours. »

Parfois l'absence de déférence apparaît dans une remarque cinglante en passant, comme l'auteur d'un prospectus à Norwich en 1793 :

> « Lord Buckingam qui mourut l'autre jour avait 30 000 livres par an pour poser son cul à la Chambre des Lords sans rien faire. »

Ces lettres montrent – et elles proviennent de toutes les parties de l'Angleterre et du Pays de Galles – que la déférence était très fragile et était faite pour une part d'intérêt égoïste, pour une part de dissimulation, et seulement pour une part de crainte respectueuse de l'autorité. C'était une partie du contre-théâtre des pauvres. Elles visaient à donner le froid dans le dos à la *gentry*, aux magistrats et maires, à les rappeler à leurs devoirs, à les forcer à la charité en période de disette.

Ceci nous amène à la seconde caractéristique de l'action populaire que j'ai qualifiée de contre-théâtre. De même que les dirigeants affirmaient leur hégémonie par un style théâtral étudié, de même la plèbe affirmait sa présence par un théâtre de la menace et de la sédition. A partir de l'époque de Wilkes et au-delà le langage symbolique de la foule est comparativement « moderne » et facile à lire : effigies brûlées, pendaisons d'une botte au gibet, illumination de fenêtres (ou bris des fenêtres non illuminées) ; enlèvement des tuiles d'une maison, qui, comme le remarque Rudé, a une signification presque rituelle. A Londres, le ministre impopulaire, le politicien populaire, n'avaient pas besoin des sondages d'opinion pour connaître leur cote dans la foule : ils pouvaient être assaillis et couverts d'obscénités, ou portés en triomphe dans les rues. A Tyburn, ce n'étaient pas seulement les condamnés, sur le devant de la scène, qui importaient ; le public également vociférait et criait son assentiment et son dégoût. Mais si nous remontons au-delà de 1760, nous pénétrons dans un monde de symbolisme théâtral qui est difficile à interpréter : les sympathies politiques populaires sont exprimées dans un code tout à fait différent de celui des années 1640 ou 1790. C'est un langage de rubans, de feux de joie, de serments ou de refus de prêter serment, de toasts, d'énigmes séditieuses et de prophéties anciennes, de feuilles de chênes et de mâts de cocagne, de ballades au « double sens » politique et même d'airs sifflés dans les rues. Nous n'en savons pas encore assez sur le jacobitisme populaire pour démêler le sentiment proclamé et la réalité ; mais nous pouvons affirmer que la plèbe, en maintes occasions, employa le symbolisme jacobite avec succès comme mise en scène, sachant bien que c'était le langage le meilleur pour susciter rages et craintes chez ses dirigeants hanovriens. Dans les années 1720, quand une presse censurée obscurcit plus qu'elle n'éclaire

l'opinion publique, on détecte des mouvements souterrains dans la vigueur avec laquelle les anniversaires rivaux des Hanovre ou des Stuart sont célébrés.

"Patrician Society, Plebeian Culture", pp. 389-390, pp. 399-400.

Traduction française par J.C. Chamboredon et C. Charle.

Edward P. Thompson,
"Modes de domination et révolutions en Angleterre",
in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n°2-3, juin 1976.
La production de l'idéologie dominante.

Le document original comportait plusieurs illustrations,
non reproduites ici.

Texte disponible sur le blog :

Et vous n'avez encore rien vu…

Critique de la science et du scientisme ordinaire

<http://sniadecki.wordpress.com/>